NOTE D'INFORMATION

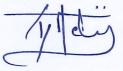
CFG Sovereign Bonds

Nature juridique **FCP**

Société de gestion CFG Gestion

VISA DE l'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP19058 en date du 26/03/2019.





ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion CFG Gestion sise à 5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca représentée par M. Youssef BERDAI en sa qualité de Directeur Général, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

S.A au Capital de 5 000 000 Dh Siège Social: 5/7, Rue 21 100 CASABLANZA 21 100 Tèl: (212-21) 25 00 50 Fax: (212-72) 98 26 16

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

Dénomination sociale

: CFG Sovereign Bonds

Nature juridique

: FCP

- Code Maroclear

: MA0000037277

- Date et référence de l'agrément

: 18/01/2019, GP19008

- Date de création

: 29/08/2011

- Siège social

: 5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca

- Durée de vie

: 99 ans

- Exercice social

: 01er janvier au 31 décembre

- Apport initial

: 1.000.000 de Dirhams

- Valeur liquidative d'origine

: 1,000 Dirhams

Société de gestion

: CFG Gestion sise à 5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier,

Casablanca représentée par M. Youssef BERDAI

- Etablissement dépositaire

: CFG BANK sis à 5-7 Rue Ibn Toufail, Quartier

Palmier- Casablanca

- Commercialisateurs

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
CFG Bank	Réseau bancaire CFG Bank	0522 488 241
CFG GESTION	Yasmine EL YAKOUBI	0522 488 241

Commissaire aux comptes

: ERNST & YOUNG représentée par Bachir TAZI

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

Classification : OI

: OMLT

- Sensibilité min

: 2 (Exclu)

- Sensibilité max

: 6 (Inclus)

- Indice de référence

: MBI Global publié par BMCE Capital

- Objectifs de gestion : Offrir aux porteurs de parts un véhicule de placement obligataire à moyen/long terme investi en valeurs de l'Etat et valeurs jouissant de la garantie de l'Etat.

Stratégie d'investissement :

Le fonds investira à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM «Obligations moyen long terme», créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en valeurs de l'Etat et valeurs jouissant de la garantie de l'Etat, tout en respectant la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

De plus, l'univers d'investissement du fonds comprendra les valeurs mobilières suivantes:

- Bons du Trésor;
- Titres de créances garantis par l'état ;
- Placements en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

Enfin, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pensions.

- Durée de placement recommandée : 1 an et plus
- Souscripteurs concernés : Personnes physiques ou morales

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : 02/01/2012
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Tous les jours ouvrés.
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : Elle est affichée en permanence au siège social de l'établissement de gestion du FCP ainsi que dans le réseau distributeur. Elle est publiée hebdomadairement dans un journal d'annonces légales.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont reçues auprès de CFG Gestion et du réseau placeur de CFG Bank, chaque jour ouvré ou si celui-ci est férié, le 1er jour ouvré qui le suit, avant 11h heures pour être exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.
- Affectation des résultats : Capitalisation intégrale des revenus. Les intérêts sur titres de créance sont comptabilisés selon la méthode dite des intérêts encaissés
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
 - Commission de souscription maximale :
 - Les commissions de souscription s'élèvent à 3% HT maximum des montants souscrits.
 - Commission de rachat maximale :
 - Les commissions de rachat s'élèvent à 1.5% HT maximum des montants rachetés.
- Frais de gestion :
 - 2%. les frais de gestion devant être encourus par le FCP sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté.

C

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion	
(1) Frais Dépositaire	0,04% HT	
(2) Commission AMMC	0,025% HT	
(3) Frais Commissaire aux Comptes	20 000 dhs HT	
(4) Frais Maroclear (Mensuels)	300 dhs HT	
(5) Frais Maroclear (Trimestriels)	Selon les conditions en vigueur	
(6) Gestion financière, administrative et reporting Frais de gestion $-(1) - (2) - (3) - (4)$		